

Société Européenne au capital de 19 991 141 euros Siège social : 2 rue de Bassano - 75016 PARIS 735 620 205 RCS PARIS

RESULTAT DU VOTE DES RESOLUTIONS A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 5 JANVIER 2018

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société s'est tenue le 5 janvier 2018, à 11 heures 30.

41 actionnaires étaient présents, représentés ou ont voté par correspondance. Ils possédaient 76 246 579 actions sur les 147 125 260 actions formant le capital à cette date et ayant droit de vote, soit 51,82 %. Les 147 125 260 actions représentent un nombre égal de voix.

Les deux résolutions ont été adoptées à l'unanimité, selon le détail ci-dessous :

Résolutions		Votes exprimés (en nombre de voix et et en %age)							Propor- tion du
		Pour		Contre		Abstentions		Nombre de voix expri-	capital
		en nombre de voix	en %age	en nombre de voix	en %age	en nombre de voix	en %age	mées	qu'elles représen- tent
1ère résolution : Distribution exceptionnelle prélevée sur les postes "report à nouveau", "autres réserves" et 'prime d'émission"	AGO	76 246 579	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	76 246 579	51,82%
2ème résolution : Pouvoirs en vue des formalités	AGO	76 246 579	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	76 246 579	51,82%